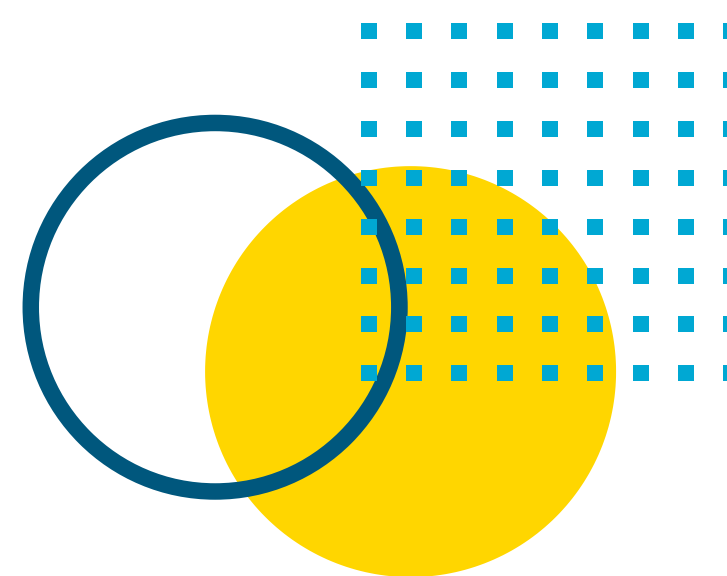




RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR VOS AG 2025

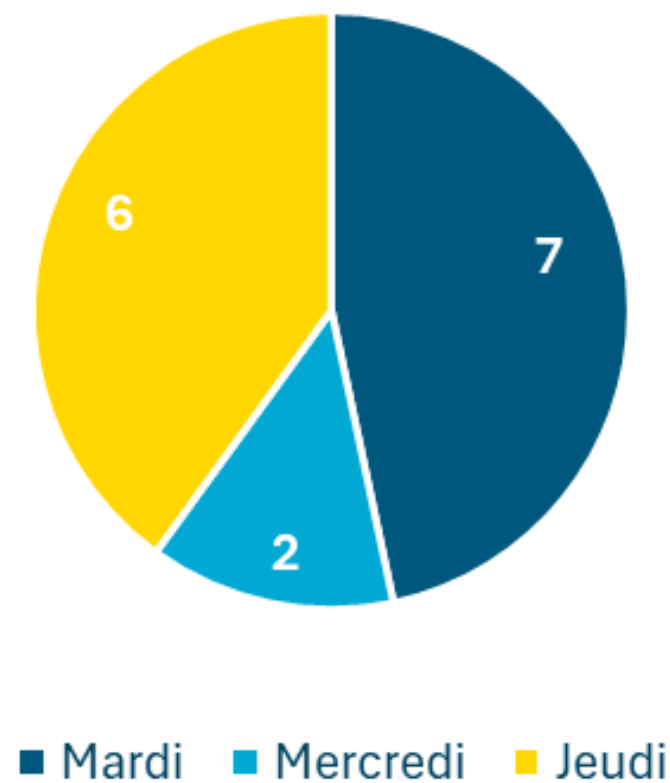
Enquête menée en ligne auprès de 162 adhérents de la Fédération des Coop'HLM, du 20 juin au 1er août 2025.

28 réponses collectées.

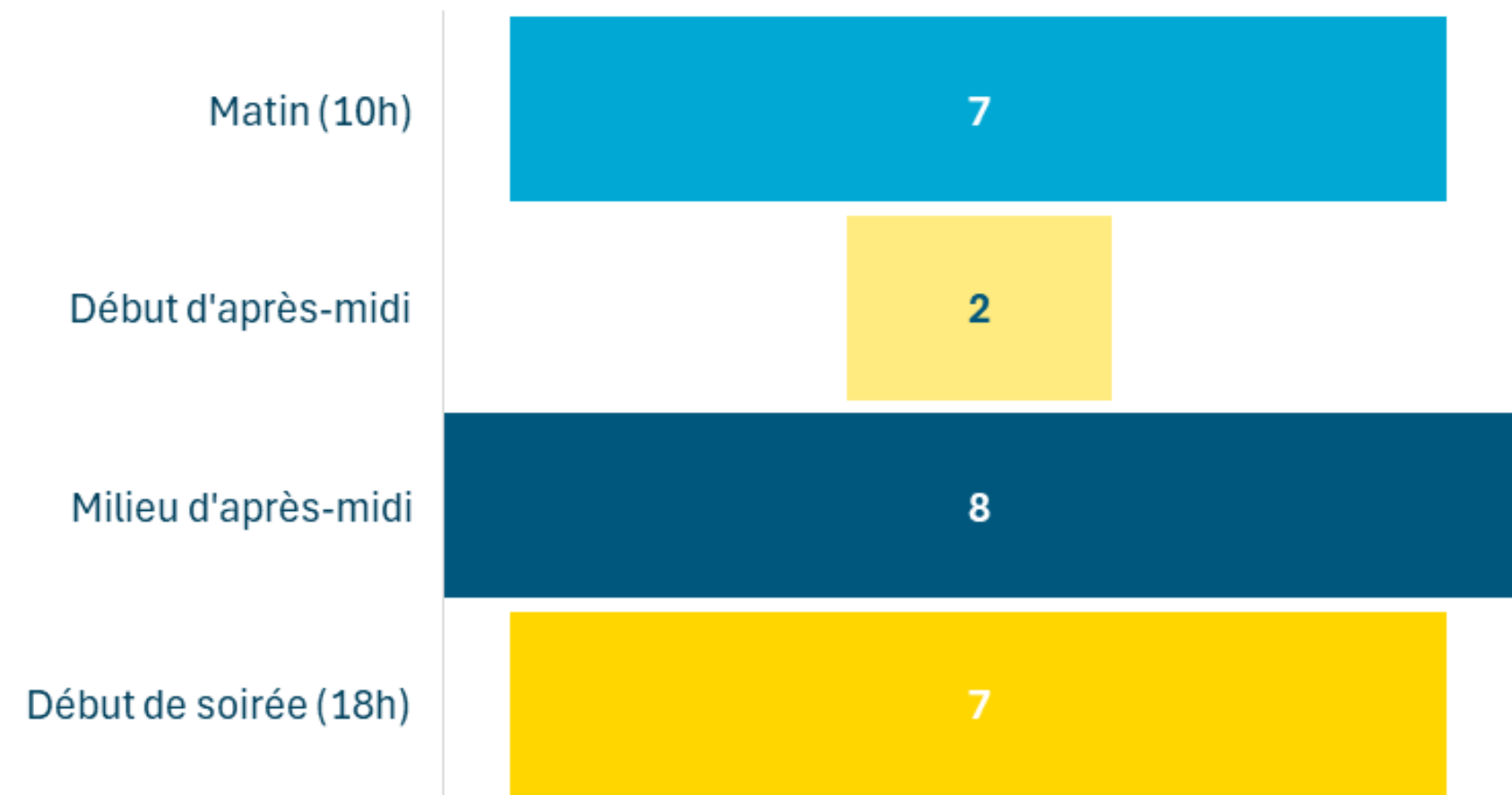


Modalités pratiques de l'AG

Jour de l'AG



Heure de l'AG



Les coop ayant répondu à l'enquête ont principalement organisé leurs AG un mardi ou un jeudi, soit le matin à 10h soit en milieu ou fin d'après-midi.

Chaque pratique est intéressante et la fédération recommande aux coopératives de s'adapter aux contraintes de leurs associés pour optimiser la présence à l'AG. Un jour de semaine après 18h permet par exemple aux actifs de venir après leurs horaires de travail.

Concernant le lieu de l'AG, 43% des répondants ont choisi de l'organiser au sein de leurs locaux.

D'autres ont externalisé l'évènement. Une partie a réservé une salle de réception, gérée pour la plupart par la ville ou le département.

Certaines AG ont été hébergées par un acteur de l'ESS (Maison des Scop et des SCIC, locaux d'un bailleur social partenaire, tiers-lieu, Crédit Mutuel). Une coop a organisé son AG en visioconférence et une autre a choisi le mixte présentiel-distanciel.



@Coop de Construction



Pédagogie autour de l'AG

En amont de l'AG, certaines coop ont engagé des actions pour inciter les coopérateurs à participer :
11 coop ont travaillé sur la convocation pour en faire un outil de communication claire et conviviale.
3 y ont ajouté des éléments pédagogiques sur l'AG.

D'autres pratiques complémentaires ont été mises en place :

- Contact des coopérateurs par d'autres moyens (quittance, courrier, appel, diffusion de l'information à l'occasion des rencontres dans les semaines précédant l'AG)
- Distribution d'un panier de légumes bio (culture maraîchère avec personnel en réinsertion)
- Proposition d'une garde d'enfants

Document d'explication des résolutions joint
à la convocation par @La Maison Pour Tous



Pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales

Il vous est demandé de conférer les pouvoirs nécessaires à l'effet de permettre la réalisation des formalités relatives aux résolutions adoptées par votre assemblée.

.....
L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, confère les pouvoirs nécessaires à l'effet de permettre la réalisation des formalités relatives aux résolutions adoptées par votre assemblée.



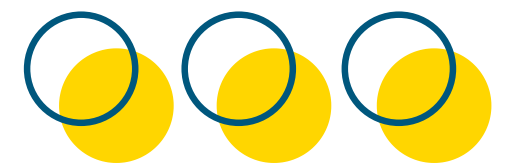
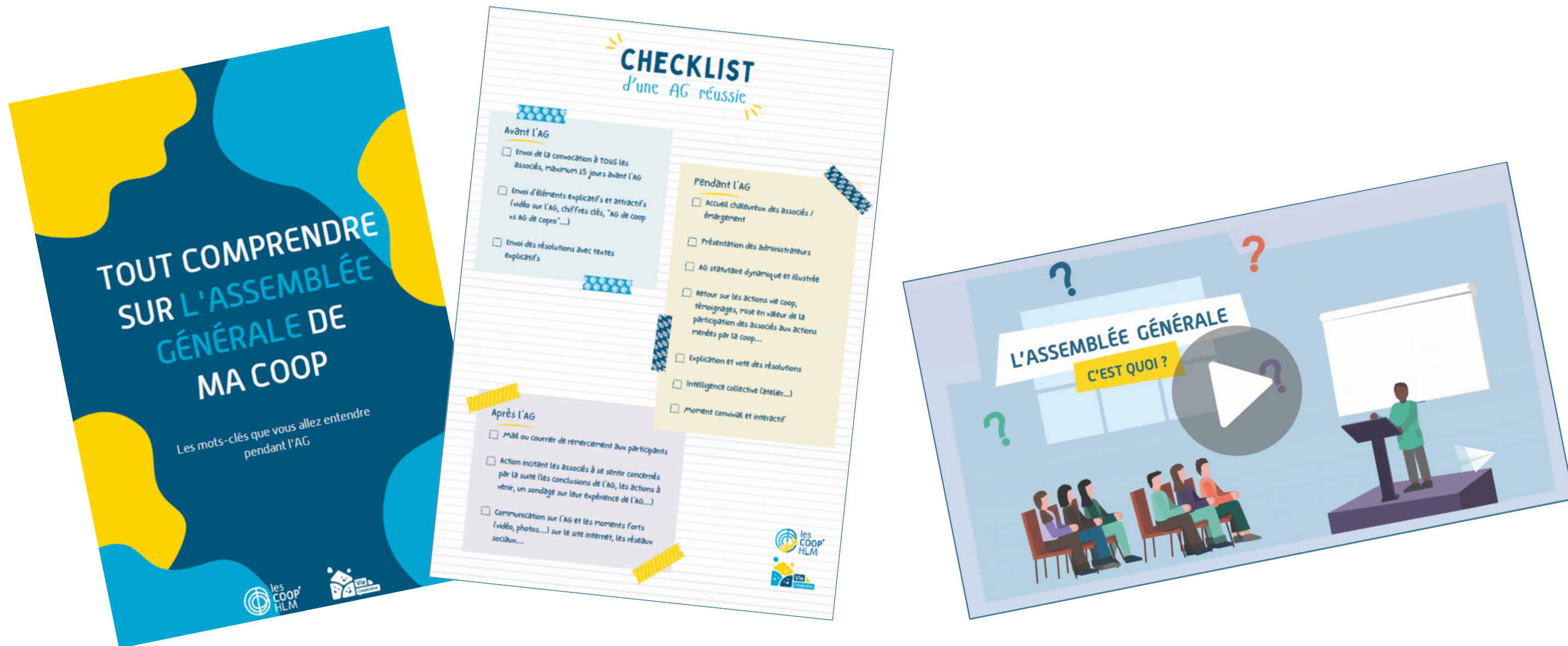
Bien comprendre cette résolution

Cette résolution est purement formelle (mais obligatoire) pour donner l'accord au service juridique de la coop d'appliquer les formalités obligatoires à la suite de cette AG, c'est-à-dire déclaration en Préfecture et dépôt des documents au greffe.



Le jour J, toutes les pratiques ont été bonnes pour apporter des explications claires aux participants : mise en contexte, explication du rôle de l'AG, définition des termes techniques, explication des chiffres clés...

Pour aider les coopératives la fédération a produit un kit AG qui contient des supports pédagogiques, disponible en accès libre sur son site internet : <https://www.hlm.coop/node/12672>



Animation et convivialité

La moitié des répondants n'ont pas mis en place d'animation spécifique et sont restés sur un format d'AG classique.

Les coop qui ont innové en termes de format ont été très créatives pour mettre en avant le mouvement coopératif et incarner tout le travail effectué pendant l'année :

- Conférence, intervention d'experts ou de coopératives locales
- Témoignage de collaborateurs ou de partenaires
- Vidéos pédagogiques et rétrospectives de l'année
- Facilitation graphique par un illustrateur
- Jeu d'énigme pour deviner les noms des programmes en cours
- Quiz interactif avec lots à gagner (paniers gourmands)
- Mise en avant de l'année internationale des coopératives
- Photos de programmes
- Présentation des administrateurs
- Retours d'expérience sur la convention organisée par la fédération

Quelques exemples concrets dans les pages suivantes...

Table ronde coopérative organisée par @Le COL



Présentation des actions vie coopérative – MC Habitat

Anne-France Vandermersch, référente vie coopérative de la coop MC Habitat, est intervenue lors de l'AG pour présenter le bilan des actions menées pendant l'année : ateliers avec les locataires, travaux avec les amicales de locataires (charte du coopérateur, relai d'informations...), évènement convivialaux...

Tous ces sujets concernent directement les coopérateurs (notamment locataires) et permettent de montrer la volonté de la coop de rester proche de ses locataires. Les présenter en AG permet de les valoriser et de montrer leur importance.



@MC Habitat

Intervention de partenaire social – Habitat Dauphinois

La coop a valorisé lors de son AG un nouveau projet d'habitat inclusif destiné aux habitants seniors. Pour cela, en plus d'une présentation expliquée du programme, elle a fait intervenir l'animatrice Aide à la Vie Partagée qui intervient sur cette résidence pour qu'elle présente son rôle et ses actions. Enfin elle a diffusé une vidéo de témoignage des résidents.

Une AG pédagogique et ludique – Isère Habitat

La coop a fait de la pédagogie :

- en amont de l'AG : convocation conviviale, tous les coopérateurs rencontrés dans les 2 mois précédents l'AG ont eu un rappel en direct sur les dates de l'AG et l'importance d'y participer.
- le jour de l'AG : éléments de contexte présentés au début (pour rappeler ce qu'est l'AG, pourquoi ils sont ici, etc.), explication des termes techniques, intervention de chaque service pour illustrer le propos.

Cette pédagogie s'est doublée d'une animation ludique sous forme de quiz (des questions portant sur les abeilles, pour mettre en valeur le parrainage d'une ruche par la coop) et d'illustration par un illustrateur professionnel (Cléd12).



@Isère Habitat



UNE ÉQUIPE DE 16 FEMMES ET 8 HOMMES ...

Y A UN P'TIT
CÔTÉ WOK !



Cléd'12.

@Cléd12

Jeu d'énigme sur les programmes en cours – La Coop de Construction

L'équipe de la Coop de Construction a organisé le Rally coop : un jeu d'énigme pour faire deviner les noms des 12 programmes réalisés par la coop.

Le jour de l'AG, avant l'heure de rendez-vous, les salariés et administrateurs se sont réunis en équipes pour résoudre 12 énigmes, chacune menant à l'un des programmes. Chaque groupe devait se prendre en photo devant le logement correspondant à chaque énigme pour obtenir des points. Des petites contraintes supplémentaires permettaient d'ajouter des points.
A remporter : des bouteilles d'apéritif sans alcool.



@Coop de Construction

Mise en valeur des salariés – Logis Breton

Des témoignages de salariés sur leurs métiers et leurs pratiques ont permis de mettre en lumière leur engagement et leur savoir-faire, en valorisant particulièrement les nouveaux arrivants. Cette approche a contribué à changer le schéma traditionnel descendant, où seuls les responsables s'expriment.
La préparation de l'AG a été essentielle, avec un briefing en amont pour les intervenants et un support de présentation attractif, contribuant à une prise de parole fluide et dynamique.



Après l'AG

Peu de coopératives ont prévu une manière de revenir sur l'AG après l'évènement.

Pourtant cette pratique est fortement recommandée par la Fédération : envoi d'une synthèse, de photos souvenir, d'une petite vidéo filmée pendant l'AG... Ces contenus peuvent contribuer à garder le lien avec les coopérateurs, exprimer la gratitude de la coopérative envers ceux qui ont fait l'effort de participer, et donner envie de revenir l'année suivante.

Consultez un exemple inspirant avec la vidéo bilan du COL : <https://www.youtube.com/watch?v=oeAVPjzYvy8>





POUR PLUS D'INFORMATIONS ET D'INSPIRATIONS...

Rendez-vous sur <https://www.hlm.coop/la-vie-cooperative>

Contact :

Lucine Leclercq, cheffe de projets Vie coopérative

lucine.leclercq@hlm.coop

